

Collège Duguay-Trouin, Saint-Malo
Conseil d'administration du XXXXX

VCEU

Parents, enseignants et personnels du Collège Duguay-Trouin de Saint-Malo, nous sommes scandalisés par la dotation horaire prévue en 2021-2022 pour notre établissement.

Faire avec **trop** peu, ne peut bien faire au service de l'éducation de nos enfants, de nos élèves.

Alors que la crise sanitaire que nous traversons met en exergue la fragilité de nos systèmes de santé et d'éducation, alors que les entreprises du secteur privé sont abondamment soutenues par l'État, nous n'attendions pas moins qu'un grand plan santé et un grand plan éducation.

Pour celui qui nous concerne ici : cela fait des années que la FCPE réclame des collèges de 400 élèves et des effectifs de 20 élèves par classe afin de favoriser les apprentissages en permettant des interactions de qualité entre élèves et enseignants. Exactement le contraire de ce que la gestion libérale de l'école nous impose en s'entêtant dans la réduction des moyens attribués aux collèges et lycées. Les tests PISA dégringolent alors que les effectifs croissent : comment ne pas y voir une corrélation ?

La pandémie en cours ~~est une~~ **doit servir de leçon**. Qui n'apprend rien des leçons, persévère dans l'échec.

Au lieu d'assurer la sécurité éducative, sanitaire et psychologique de nos enfants, de nos élèves, la politique de départir le secondaire au « profit » du primaire se poursuit, ~~allant à l'encontre des beaux discours et de la stabilité de la Nation.~~ **révélant le vide des beaux discours du Ministre.**

Le contexte sanitaire inédit que nous vivons montre l'importance d'une école républicaine et laïque forte qui permet de lutter contre les inégalités scolaires qui se sont creusées.

Pour le Collège Duguay-Trouin, la suppression d'une division en 4^{ème} à la rentrée prochaine n'est pas acceptable sur le plan pédagogique. Actuellement, 117 élèves sont en 5^{ème}. Les effectifs des classes de 4^{ème} seront donc de 29 élèves et plus en 2021-2022 alors que ces élèves, **ayant vécu le confinement du printemps 2020 pendant leur année de 6^{ème},** » présentent davantage d'anxiété, de ~~sensibilité~~...**fragilité**. Ce passage à quatre divisions déstabilisera les groupes classes dans un moment particulier et à un âge où la stabilité des repères est primordiale.

Nous contestons le dogme de « seuil ». Si en 2020 les 5 divisions de 5^{ème} ont été maintenues, c'est bien dans l'intérêt de favoriser les apprentissages de nos enfants, de nos élèves. La remise en cause de cet engagement est incompréhensible et inacceptable.

Au-delà du nombre de divisions, nous contestons l'augmentation du ratio d'heures supplémentaires. Les enseignants ne sont globalement pas demandeurs et en tant que parents nous craignons les impacts sur les apprentissages de nos enfants (fatigue, moins de disponibilité...).

Les impacts sur la DHG de l'établissement sont importants puisque six enseignants ne se retrouveraient plus à temps pleins sur l'établissement. Pour certaines disciplines, des compléments de service sont prévus alors même qu'il y a plus d'heures à assurer que de postes d'enseignants. Incompréhensible !

En conséquence, il y aura moins de temps de présence d'adultes dans l'établissement et des projets pédagogiques sont remis en cause :

- Des inclusions (ULIS, UPE2A, SEGPA) rendues impossibles par les effectifs des classes trop élevés ;

- Un investissement plus difficile pour les collègues obligés de compléter leur service dans un

autre établissement ;

- Une disponibilité moindre des enseignants pour la participation aux dispositifs annexes aux enseignements : devoirs faits, clubs du midi, ... qui sont donc clairement menacés.

Malgré l'audience accordée par Monsieur le Directeur Académique aux représentants des personnels et des parents, au cours de laquelle aucune réponse n'a été apportée sur le fond, cette décision est vécue comme un mépris par les personnels et les parents d'élèves.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de nos enfants, de nos élèves, nous exigeons le maintien de cinq divisions en 4^{ème} et la diminution des heures supplémentaires pour diminuer le ratio heures supplémentaires/heures postes. Cela permettrait de meilleures conditions d'apprentissage que celles prévues et d'éviter les compléments de service.

Concernant les classes de 6^{ème}, actuellement seules quatre divisions sont prévues au lieu de cinq cette année. Nous demandons le rétablissement de la cinquième division si les inscriptions lors du mois de juin sont supérieures à la prévision actuelle.